

Le point de vue de l'architecte

Autor(en): **Brugger, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le point de vue de l'architecte

C'est au stade de l'enseignement secondaire que les dons et les aptitudes de l'enfant commencent à se manifester ; l'école et ses locaux annexes doivent permettre l'épanouissement de ses possibilités. L'école doit lui offrir le maximum de chance pour trouver son chemin vers une destinée professionnelle et en même temps lui donner le cadre de sa future vie dans la grande communauté des hommes.

La disposition et l'équipement des classes peuvent faciliter la souplesse dans l'enseignement, première arme dans la lutte contre l'ennui. Ils peuvent également permettre le travail en groupe et l'observation, éléments indispensables à notre avis à l'éducation de l'enfant.

Aux classes spéciales revient la tâche d'un enseignement plus spécialisé. L'équipement en tient compte, il est étudié dans tous les détails. Il ouvre une grande place à la démonstration pratique, mais il invite en même temps l'enfant à entreprendre ses propres expériences.

Une école a besoin d'un centre, d'un lieu de réunion, de communication, de fête. Ce centre est l'endroit où l'enfant doit commencer sa vie dans la communauté, sans perdre sa personnalité. L'aménagement doit donc de nouveau être souple et s'adapter aux multiples occasions qu'offre la vie scolaire. Mais c'est là aussi que l'élève ou les élèves se manifestent, contribuent à l'enseignement général par leurs pièces de théâtre, leurs conférences, leur musique.

On comprendra aisément qu'un programme aussi riche ne peut pas être réalisé dans le cadre de plans rigides, ennuyeux et sommaires.

Ce n'est que par une différenciation des volumes et des espaces qu'on rendra possible l'enseignement comme nous l'avons décrit plus haut. Ce n'est que par l'aide de l'architecte que maîtres et élèves trouveront la stimulation dont nous avons parlé.

Une école n'est pas une administration, elle doit être à l'échelle de son principal usager, l'enfant. Cette échelle est graduée, elle s'adapte aux besoins divers.

Mais un bâtiment d'école doit également être modeste, car une fois encore il est construit pour l'enfant. Il va de soi que tout l'équipement sera pratique, afin que le maître puisse en disposer facilement et sans manœuvre compliquée.

L'esprit d'une école doit être gai et naturel. Les matériaux de construction, les boiseries et les couleurs aident à créer cette ambiance. Une certaine générosité dans les dégagements ne nuit pas à la discipline.

L'architecture, le jeu des volumes et les masses ne sont que le reflet des dispositions intérieures.

F. BRUGGER